



Service Culturel  
de l'Ambassade d'Haïti

Lettre trimestrielle n°2 - 11 (7)

## Édito du service culturel

Continuant notre état des lieux du secteur culturel initié dans notre précédente lettre trimestrielle, nous abordons dans ce numéro, à la faveur de la présence à Paris du directeur de l'ISPAN\*, Daniel Elie, l'actualité du Patrimoine bâti en Haïti après le séisme.

Dans le cadre de la nouvelle coopération culturelle entre Haïti et la France, l'appui au Patrimoine est une des priorités. Lors de ses interventions à l'UNESCO et durant la mission patrimoine d'avril 2010 en Haïti de membres du ministère de la Culture français, la demande formulée par Daniel Elie était un transfert de méthodologies de la France vers Haïti pour l'inventaire du patrimoine bâti. Pour y répondre, la Direction Générale du Patrimoine du ministère français de la Culture a mis en place une série de bourses stratégiques en Restauration, Musée, Patrimoine. Cela a permis aux trois architectes de la direction exécutive de l'ISPAN de venir en France, au mois de mai, suivre cette formation en Patrimoine. Le service culturel, qui avait tout au long de l'année assuré un rôle de coordination, en a profité pour interviewer Daniel Elie sur les actions de l'ISPAN.

Nous avons le plaisir d'être partenaire et de vous présenter cette étonnante exposition d'art contemporain : *Haïti Royaume de ce monde*, qui s'est tenue du 8 avril au 18 mai à l'espace Agnès b à Paris. En amont, avait été mis en chantier le projet d'un Pavillon d'Haïti à la Biennale de Venise que nous avons porté avec l'aide de magnifiques partenaires et le soutien de nos ministères, Culture et Affaires Etrangères, à la suite de la demande officielle de participation nationale formulée par notre ministre de la Culture en février 2011. Vous trouverez en dernière page la description de ce pavillon.

\*ISPAN : Institut de sauvegarde du patrimoine national (Haïti)

La Grand-Rue de Port-au-Prince (Boulevard Jean-Jacques Dessalines) au début du siècle dernier et dans les années 1960 (Collection privée)

Centre- Ville de Port au Prince en 2011: Photos ISPAN 2010

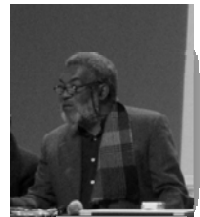




## INTERVIEW DE DANIEL ELIE

Directeur général de l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN)

Depuis le séisme, la mission de l'ISPAN est d'inventorier et d'évaluer les dommages subis par les monuments et les bâtiments historiques à Port-au-Prince et dans le pays, dont il rend compte dans un bulletin mensuel ([ispan.bulletin@gmail.com](mailto:ispan.bulletin@gmail.com)). Les autres missions de l'ISPAN sont le classement, la promotion, la formation et les interventions sur les monuments et les sites historiques.



### Quel est l'état des lieux du patrimoine haïtien à Port-au-Prince en mai 2011 ?

L'ISPAN a entamé une vaste opération d'identification des bâtiments à valeur patrimoniale et historique du secteur déclaré d'utilité publique dans le centre ville de Port-au-Prince. L'objectif est de signaler les bâtiments anciens qui devront être épargnés par les démolitions. A Port-au-Prince, dans le centre historique, 600 maisons endommagées ont été identifiées comme bénéficiaires des mesures conservatoires dont plus d'une centaine a disparu en raison des actes de vandalisme et de pillage. Deux arrêtés ont été promulgués, définissant la zone d'utilité publique, identifiant, localisant et donnant des recommandations générales. Dans le quartier des maisons « gingerbread », la Fondation Connaissance et liberté FOKAL, aidée par le World Monument Fund WMF, a identifié 200 maisons affectées par le séisme. Ont été recensés aussi les monuments emblématiques et religieux pour lesquels des mesures conservatoires doivent être prises : Palais national, Palais de justice, palais des ministères, églises...

Grâce au mécénat de la compagnie de téléphonie mobile Digicel, la restauration du marché Hyppolite, emblématique de la vie du centre ville de la capitale, a été terminée et inaugurée en janvier 2011. De graves menaces pèsent actuellement sur le centre historique de Port-au-Prince en raison des démolitions intempestives de bâtiments privés ou religieux, des actes de vandalisme, de l'abandon et de la destruction des structures par les intempéries.

### Quel est l'état des lieux à Jacmel ?

Nous y avons réalisé un **inventaire** précis de 203 maisons à restaurer (cf bulletin ISPAN février 2011) et procédé à la mise en place d'actions structurantes comme la création d'un **bureau régional sud-est de l'ISPAN** et l'ouverture d'une **école-atelier** pour la formation d'ouvriers du bâtiment spécialisés en intervention sur les bâtiments anciens. Il est prévu de restaurer la Vieille prison de Jacmel et de la réaménager en un **centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine CIAP**, centre de documentation et d'information à destination des administrés et des écoliers.

Financée par Digicel, la restauration du **marché** de Jacmel devrait commencer fin mai 2011, il sera destiné à la vente de produits secs : artisanat, livres, vêtements... Grâce au soutien de la coopération espagnole, nous allons mettre en place le premier inventaire national des biens culturels pour Jacmel et sa région, la France va aussi soutenir ce projet. Pour le moment, aucune intervention significative n'a pu être menée, 91 mesures conservatoires ont été prises, de nombreuses maisons sont abandonnées et exposées aux intempéries.

Ci dessus : Démolition au bulldozer d'un pâté de maisons du centre historique de Port-au-Prince (Photos ISPAN 2010)

### Comment se passe la coopération internationale pour la restauration du patrimoine haïtien ?

L'ISPAN a reçu peu d'assistance internationale jusqu'à présent. L'ambassade des Etats Unis nous a versé les fonds nécessaires à notre fonctionnement pendant une année et nous avons eu l'aide d'un assistant technique. La coopération espagnole s'est réajustée après le séisme. La coopération française n'est pas encore présente, elle se met actuellement en place.

### Comment évolue le projet de loi de préservation du patrimoine ?

En Haïti, il n'existe pas de cadre légal en matière de conservation du patrimoine. La loi ne permet pas d'intervenir sur les bâtiments privés. Nous devons mettre en place une loi patrimoine sur les bâtiments historiques qui permettrait de classer les bâtiments et d'établir les droits et les devoirs de l'Etat et des propriétaires. Ma mission à l'UNESCO en avril 2011 portait sur la mise en place de ce projet de loi et prévoit la sensibilisation de la population et des autorités. Nous n'avons pas non plus d'inventaire national, il faut l'organiser et le systématiser.



Maison de Jacmel détruite par le séisme – Photo ISPAN 2009



Une salle de classe de l'Ecole-Atelier du Patrimoine  
Photo ISPAN 2010

### Quel est l'objectif de votre mission de mai 2011 en France au Ministère français de la culture ?

L'objectif de ma mission à Paris est de mettre au point cette coopération avec le Ministère français de la Culture et de la Communication pour la mise en place de l'inventaire et de nous former aux méthodologies françaises d'inventaire. La méthodologie française est sophistiquée et constitue un outil puissant pour la planification et l'aménagement du territoire.

### Quelles perspectives pour le patrimoine haïtien ?

Dix huit mois après le séisme, c'est maintenant que tout démarre. Nous allons avoir un nouveau gouvernement. Après la réunion des pays donateurs en avril dernier à L'UNESCO, les fonds se mettent en place. Cependant, à Port-au-Prince, dans le centre historique, on continue à détruire des maisons pour récupérer leurs matériaux. Elles appartiennent à notre patrimoine. Nous appelons à l'aide pour que ces démolitions cessent, nous devons sensibiliser notre nouveau gouvernement, mobiliser les médias haïtiens, toucher les Haïtiens...

A l'initiative de la Direction Générale du patrimoine du ministère français de la Culture et de la Communication, en collaboration avec l'ISPAN et le service culturel, une importante réunion de coordination des acteurs œuvrant à la restauration des patrimoines haïtiens, s'est tenue à Paris le 10 mai dernier. Etaient présents, outre les directions concernées du ministère, l'UNESCO, ICOMOS, de nombreuses organismes internationaux, les ONG patrimoines, les Compagnons du Devoir, la ville de Suresnes... et les architectes haïtiens de l'ISPAN en formation Patrimoine en France.

L'UNESCO a rappelé ses objectifs de coopération multilatérale, à savoir le renforcement des capacités du ministère haïtien de la Culture (aide technique et financière apportée à des organismes comme l'ISPAN), l'appui à l'actualisation de la loi cadre sur la protection du patrimoine, le projet d'inventaire de Jacmel, la création d'une école d'art...

En collaboration avec ICOMOS, le World Monument Fund, VMF (les Vieilles Maisons Françaises), le Centre des métiers du patrimoine belge poursuit avec FOKAL en Haïti, un chantier école autour d'un projet pilote de réhabilitation d'une maison *gingerbread*. Les Compagnons du Devoir envoient une équipe de compagnons pour des actions sur la Citadelle et à Jacmel, à la demande de l'ISPAN qui a évoqué, à nouveau, les problèmes d'intervention sur les constructions privées en raison de la faiblesse de la loi sur le patrimoine. Bouclier Bleu est actuellement à la recherche d'un terrain pour implanter un Centre de traitement du patrimoine écrit...

La question du foncier en Haïti à laquelle de nombreuses ONG sont confrontées et les problèmes liés à l'absence de cadastre sont revenus souvent dans les échanges.

L'ISPAN a rappelé que toutes les démarches nationales et internationales en faveur du patrimoine haïtien doivent respecter le schéma de l'Etat haïtien. Même si l'Etat a mauvaise presse en Haïti, on ne peut agir sans lui.

Le directeur général des patrimoines du MCC français a clôturé la séance en évoquant le transfert de méthodologies pour l'inventaire du patrimoine haïtien, demandé par le directeur de l'ISPAN, qui fait l'objet actuellement de la formation suivie par les trois architectes de l'ISPAN.



De gauche à droite : Edouard Duval - Carrié / Jean Hérard Celeur / Fondation Querini

Dix-huit mois après un séisme ravageur, la République d'Haïti présente, pour la première fois, un Pavillon national à la 54<sup>ème</sup> Biennale de Venise et ce, malgré toutes les urgences et le calendrier politique du pays. Ce pavillon accueille deux expositions *Haïti royaume de ce monde*, présenté au préalable à Paris à l'espace *Agnès b.* et *Death and fertility*. Coproduite par l'Institut français et le fonds de dotation Agnès B, l'exposition *Haïti royaume de ce monde*, logée dans le superbe palazzo de la Fondation Querini Stampalia, regroupe des œuvres inédites d'une quinzaine de plasticiens haïtiens contemporains : Sergine André, Elodie Barthélémy, Mario Benjamin, Maksaens Denis, Edouard Duval Carrié, Frankétienne, Guyodo, Sébastien Jean, Killy, Tessa Mars, Pascale Monnin, Pasko, Barbara Prezeau, Michelange Quay, Roberto Stephenson, Hervé Télémaque, sous le commissariat du jeune haïtien Giscard Bouchotte. *Death and fertility*, exposition hors les murs, installée dans des containers, sur les rives dei sette Martiri, présente les sculptures de Jean Hérard Celeur André Eugène et Jean Claude Saintilus, du collectif *Atiz Resistanz* de Port-au-Prince, sous le commissariat de l'italien Daniele Geminiani.

Ces artistes haïtiens sont les meilleures portes voix d'Haïti et si, souvent, ils inscrivent leur expression plastique dans l'actualité chaotique de leur pays, ils en disent aussi avec force la renaissance. Nous souhaitons que cette première participation nationale en annonce d'autres afin de désenclaver l'art contemporain haïtien et le porter sur la scène internationale.

Les ministères haïtiens de la Culture et de la Communication et des Affaires Etrangères, le Service Culturel de l'ambassade d'Haïti en France, leurs partenaires internationaux ont permis la réalisation d'un tel Pavillon. Il va sans dire que les institutions haïtiennes seules, dans le contexte actuel du pays, n'auraient pu mettre en œuvre un tel projet. Il a fallu des interlocuteurs et surtout des amis pour le faire aboutir

- en Europe : Agnès b, l'Institut français, The Island, la Mairie de Paris,  
- en Haïti : la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL), l'ambassade de France en Haïti, l'Institut français de Port au Prince

Il a aussi bénéficié du soutien de : Afrika Museum, l'Ambassade d'Haïti en Italie, l'Ambassade d'Haïti auprès du Vatican, Chantiers du Sud, Fondation Cartier pour l'art contemporain, La Fondation Prince Claus, Museo de l'Arredo Contemporaneo, Office de l'UNESCO Venise, PUMA Creative Mobility Award en association avec the Creative Caribbean Network, Union Européenne (Arcades).